



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE OYRE  
SEANCE du LUNDI 30 AOUT 2021

N°2021-30

L'an deux mille vingt et un et le lundi 30 août à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

**Date de la Convocation** : 23/08/2021

**Date d’Affichage** : 23/08/2021

**Présents** : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BRISSAUD, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Géry WIBAUX.

**Absents excusés** : Mme Nathalie FILLATRE donne son pouvoir à Mme Florence GUILLEMOTO,  
Mme Noëlla ROBIN donne son pouvoir à Mme Christelle FROMENTEAU,  
M. Yoane MARTINIERE donne son pouvoir à Francis CHEDOZEAU,  
M. Tony GRENET donne son pouvoir à M. Loïc CHATILLON.

**Secrétaire** : M. Alexandre FRESNEAU

Nombre de membres afférents au CM : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11 + 4 pouvoirs.

**Objet de la délibération** : **Modification et mise à jour du tableau des effectifs.**

Monsieur le Maire expose la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs suite à la réorganisation du temps de travail de l'agent d'entretien sur l'école et la salle des fêtes, ainsi que la création d'un CDD de 10 mois pour pallier à l'augmentation des heures sur l'accueil périscolaire. Il propose donc les modifications suivantes :

- la fermeture du poste d'agent technique, catégorie C à 28h à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- l'ouverture d'un poste d'agent technique, catégorie C à 32h à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

**APRÈS EXPOSÉ ET DELIBERATION**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

➤ **ACCEPTÉ :**

- la suppression du poste d'agent technique, catégorie C à 28h à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- la création d'un poste d'agent technique, catégorie C à 32h à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Au Registre sont les signatures,  
Pour Copie conforme,  
En Mairie, le 30 août 2021

Le Maire, Géry WIBAUX



*Cwiban*

AR PREFECTURE

086-218601862-20210830-D2021\_30-DE  
Regu le 31/08/2021

**TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021**

Annexe de la délibération n° 2021-30

Grade	Catégorie	Postes budgétaires	Effectifs pourvu	Temps de travail	Observations
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Adjoint administratif	C	1	1	17/35	Contrat droit public – non statutaire (agence postale)
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	35/35	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Agent de maîtrise	C	1	1	35/35	
Adjoint technique	C	1	1	35/35	Poste ouvert suite à une augmentation des missions sur le service technique
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	29,30/35	
Agent technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	0	28/35	Poste fermé suite à une réorganisation du service
Agent technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	32/35	Poste fermé suite à une réorganisation du service
Agent technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	27/35	
Adjoint technique	C	1	1	12,30/35	CCD de 10 mois suite à une réorganisation de l'accueil périscolaire. (cf. délib 2021-29)
<b>FILIERE SOCIALE</b>					
ATSEM	C	1	1	30/35	
<b>TOTAL</b>			<b>10</b>		

